



FLASH INFO CFDT

CSEE Fonctions Corporate des 24 et 25 avril 2024

Activités sociales et culturelles : ouverture des PAS 2024

Les prestations d'action sociale Enfance et Handicap sont ouvertes pour tous les ouvriers du CSEE Fonctions Corporate depuis le 16 avril 2024. Les demandes peuvent être déposées avec une rétroactivité au 1^{er} janvier 2024. L'ouverture du catalogue des vacances enfants été 2024 est prolongée jusqu'au 28 mai 2024. De plus, vous pouvez commander vos chèques vacances du PCV jusqu'au 30 juin 2024.

Consultation sur le projet d'emménagement des équipes du site des Bughes sur le site de Lavoisier à Clermont-Ferrand

Le projet de déménagement, en octobre 2024, concerne 20 salariés de Group Procurement & Supply Chain (GPS) et de la Direction Immobilière Groupe (DIG). Les personnes impactées bénéficieront chacune d'une position de travail, d'un caisson, d'armoires et de casiers. Cependant, le nombre insuffisant de places de parking génère des inquiétudes. Les élus de la **CFDT** ont demandé que les salariés disposent d'un temps supplémentaire de trente minutes pour leur déjeuner, temps nécessaire pour le trajet aller-retour vers le restaurant d'entreprise. Ils ont également demandé l'engagement formel de l'entreprise qu'aucun nouvel aménagement des horaires ne sera mis en place avant passage en CSSCT*. Les préventeurs, de leur côté, ont remonté des points de vigilance importants : bruits et nuisances sonores dans les espaces ouverts générant des troubles de la concentration, la vétusté des équipements chauffage/ventilation/climatisation identifiée lors de l'audit et la crainte de perdre les bureaux attribués.

Plus préoccupant ! La CFDT s'inquiète de la présence d'amiante sur le site de Lavoisier. Sous son impulsion, l'ensemble des organisations syndicales a voté un avis motivé, permettant un suivi des points évoqués et demandant en plus les informations suivantes :

- la nature des travaux qui seront entrepris pour éliminer l'amiante, la constitution du Dossier Technique Amiante (DTA) et un rapport de suivi pendant et après les travaux.
- la communication du plan de prévention qui sera déployé vers les salariés.

*Commission santé, sécurité et conditions de travail

Information sur le projet d'évolution de l'activité Services Financiers Mobiles d'OMEA

La troisième phase de délocalisation de leurs activités impacte les salariés d'OMEA Corporate Paris ! A la suite des phases 1 et 2 du projet Kilimandjaro, avec un transfert des postes à Casablanca, c'est à présent au tour de la Direction des Services Financiers Mobiles de déménager en Côte d'Ivoire. Ceci une année tout juste après son rattachement à OMEA !

Le sens de ce projet n'est pas compris par la grande majorité des personnes concernées, qui n'y adhèrent d'ailleurs pas, jugeant l'organisation actuelle efficiente et faisant ses preuves depuis plusieurs années.

La **CFDT**, soucieuse de l'employabilité des salariés, demande que ceux qui ne souhaitent pas suivre leur activité se voient proposer des postes en adéquation avec leurs souhaits et leurs compétences. De même, elle s'interroge sur les modalités d'accompagnement des salariés qui suivront leur poste, depuis leur arrivée à Abidjan, jusqu'à leur retour en France et repositionnement dans le Groupe. **La CFDT demande l'ouverture d'une négociation** sur cette nouvelle phase de délocalisation des postes. Elle veillera scrupuleusement à ce que l'entreprise apporte des réponses à l'ensemble des questions transmises lors du CSEE du 24 avril 2024. En outre, les élus du CSEE ont mandaté la CSSCT pour évaluer l'ensemble des impacts liés à cette évolution d'organisation.

Une Heure d'Information Syndicale (HIS) CFDT se tiendra lundi 29 avril de 14h à 15h en distanciel par Teams. Sylvain Covemaeker, Erik Bjork et Fabrice Coriou, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction Recrutement et Parcours Professionnels (DR2P)

Le projet de fusion des Orange Avenirs au sein de la DR2P suscite des inquiétudes majeures quant à l'avenir des missions et la pérennité de l'activité des salariés de ces entités : la nouvelle organisation mise en place est jugée incohérente par de nombreux salariés. De plus, l'incapacité de la direction à exprimer une vision claire de l'évolution de la charge de travail, de l'emploi et des compétences illustre bien que le projet comporte plusieurs lacunes. Le CSEE, après avoir mandaté la CSSCT de la DRH Groupe, alerte sur les impacts de ce projet sur la santé et les conditions de travail des salariés concernés. La **CFDT** demande qu'un bilan intermédiaire de la mise en œuvre soit présenté au CSEE dans un délai de six mois, et invite les salariés des Orange Avenirs à contacter leurs représentants du personnel **CFDT**, Nathalie Lebrun, Eric Beauverger et Olivier Divry pour toutes questions ou difficultés.

La CFDT a voté contre ce projet, estimant qu'il présente de forts risques psychosociaux, et ne le jugeant pas à la hauteur du défi majeur d'Orange d'accompagner ses salariés dans l'évolution de leur carrière et leurs compétences.

Rapport annuel d'activité des médecins du travail 2023

L'ancrage du télétravail, les projets de transformation et de réorganisation qui se succèdent avec des départs non remplacés, la densification immobilière, le SI qui évolue... autant de mutations qui génèrent de profondes difficultés dans le rôle des managers de proximité. Ils expriment leur peine à maintenir un niveau d'accompagnement satisfaisant. Le Service de Santé au Travail (SST) n'échappe pas non plus à ce qui affecte toutes les équipes des Fonctions Corporate : des moyens réduits qui le font fonctionner de plus en plus en mode essentiellement réactif aux nombreuses sollicitations. A titre d'exemple : un tiers des salariés n'est pas à jour de sa visite médicale, pourtant obligatoire et l'accompagnement médical des déplacements internationaux doit être optimisé. Une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences (GPEC) des SST devient nécessaire, car il est difficile, dans ces conditions, de maintenir une prévention des risques efficace et d'accompagner les projets de transformation en amont.

La CFDT félicite néanmoins les équipes RH et médico-sociales d'assurer, dans ce contexte compliqué, les comités d'accompagnement des situations individuelles critiques.

Ainsi, force est de constater encore une fois que la transformation à marche forcée de l'entreprise expose les salariés à des facteurs de risques élevés. Le rapport annuel des médecins vient malheureusement confirmer ce fait que la CFDT dénonce sans relâche.

CONSULTATION SUR LE PAPRI Pact DES FONCTIONS CORPORATE

Nous sommes dans un contexte où les nombreux départs génèrent une aggravation substantielle de la charge de travail. L'analyse et la régulation de cette dernière sont un des items critiques du PAPRI Pact, toutes unités de travail (UT) confondues. Il est à noter que les enjeux du PAPRI Pact antérieurs ne sont pas caducs : ils nécessitent même un renforcement du plan de prévention dans les déménagements, la densification des sites ou encore les réorganisations internes. La **CFDT** constate, que dans chaque UT, des plans d'actions sont clairement énoncés, avec leurs porteurs et les moyens associés, en termes de coûts, d'heures ou de journées de formation. Cependant les préconisations des acteurs de la prévention ne sont pas toujours suivies d'actions, les budgets étant à la main des entités. Le sentiment d'instabilité se propage dans toutes les équipes et aggrave les facteurs de RPS. La **CFDT** demande que le PAPRI Pact fasse l'objet d'un bilan à mi année et qu'il y ait un bouclage réciproque avec le DUERP. Les IRP peuvent largement y contribuer dans un esprit de co-construction.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 71 94 62 44
Erik BJORK (RS CSEE) 06 40 13 75 11

Une équipe CFDT à votre service

Aline AMOROS, Eric BEAUVERGER, Philippe BOURGEON, Samah BRAHAM, Thierry BRICAUD, Jean-Luc COHEN SOLAL, Fabrice CORIOU, Jean-Christophe FETY, Patricia GARCIA, Paolo GIUDICE, Armando GOMEZ, Eric GUERIN, Anita IRIART-SORHONDO, Sonia LAKHDAR, Nathalie LEBRUN, Michel MARTIN, Nadia PAKDAMAN, Philippe PELTIER, Sylvie ROTA, Nadia TELKASS, Laurence TOURNANT.

